Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.135-145

Analyse énonciative et pragmatique des expressions idiomatiques dans le discours politique

Yassia Mandé
Centre universitaire de Banfora
yassmand@yahoo.fr
https://orcid.org/0000-0001-6702-7978
&[1]
Abdoulatif Sawadogo
Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso
abdoulatifsaw@gmail.com
https://orcid.org/0009-0008-7708-7489

Reçu : 03/07/2025, Accepté : 12/11/2025, Publié : 30/12/2025

Financement : Aucun financement n'a été reçu pour la réalisation de cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a un taux de 3 % vérifié par **Plagiarism Chercher X.**

Résumé : Cette recherche propose une analyse énonciative et pragmatique des expressions idiomatiques dans le discours politique. Les expressions idiomatiques, du fait de leur aspect figé et culturellement ancré sont des outils linguistiques assez puissants utilisés dans la communication politique. Les expressions idiomatiques ne sont pas simplement des mots, elles sont des armes redoutables pour tout orateur cherchant à asseoir son autorité, à persuader son public et à créer un lien émotionnel avec lui. En utilisant ces expressions, on peut jouer avec des références communes et des significations sous-entendues pour captiver et influencer l'auditoire de manière subtile. Ces tournures de phrases permettent de donner de la couleur et de la profondeur à nos discours, en ajoutant une touche personnelle et authentique à nos propos. À travers cette étude portant sur des discours politiques, l'objectif est de comprendre et expliquer comment les expressions idiomatiques contribuent à influencer les opinions et à gérer les rapports de pouvoir entre les hommes politiques et leurs peuples. Cette recherche a ainsi permis d'identifier des stratégies discursives employées par les leaders politiques dans des contextes politiques spécifiques.

Mots clé : Discours, Enonciation, Enalyse énonciative, Pragmatique, Expressions idiomatiques

Enunciative and pragmatic analysis of idiomatic expressions in political discourse

Abstract: This research proposes an enunciative and pragmatic analysis of idiomatic expressions in political discourse. Idiomatic expressions, due to their fixed and culturally anchored aspect, are quite powerful linguistic tools used in political communication. Idiomatic expressions are not simply

[1] **Comment citer cet article :** Mandé Y. Et Sawadogo A., (2025), « Analyse énonciative et pragmatique des expressions idiomatiques dans le discours politique », Cahiers Africains de Rhétorique, Vol 4, n°2, pp.135-145

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.135-145

words; they are formidable weapons for any speaker seeking to establish their authority, persuade their audience, and create an emotional connection with them. By using these expressions, we can play with common references and implied meanings to captivate and influence the audience in a subtle way. These turns of phrase allow us to give color and depth to our speeches, adding a personal and authentic touch to our words. Through this study of political speeches, the objective is to understand and explain how idiomatic expressions contribute to influencing opinions and managing power relations between politicians and their people. This research has thus made it possible to identify discursive strategies employed by political leaders in specific political contexts.

Keywords: Discourse, Enunciation, Enunciative analysis, Pragmatics, Idiomatic expressions

Introduction

Les responsables politiques s'appuient sur la force du langage pour faire passer leurs idées, influencer l'opinion publique avec force, légitimer leurs actions et mobiliser des soutiens. Cette forme de communication, connue sous le nom de "discours politique", est un outil essentiel dans l'arène politique. L'orientation et le contenu du discours politique sont ainsi liés aux objectifs stratégiques et idéologiques du locuteur ou de l'entité qui s'adresse à une audience. Le contenu du discours politique utilise le plus souvent le langage imagé pour renforcer le message et créer une connexion émotionnelle avec le public. Ainsi, récits historiques, expressions idiomatiques, métaphores et autres figures de style sont utilisés pour capter et motiver l'auditoire. Tous ces énoncés au-delà de leurs propriétés respectives en langue, reçoivent un effet de sens en discours, lorsqu'ils sont actualisés. Les expressions idiomatiques ainsi utilisées dans le discours constituent à la fois des données invariantes mais également des réalités discursives. Si ces énoncés reçoivent un effet de sens en discours, lorsqu'ils sont actualisés, toute analyse ne peut se contenter de ces propriétés discursives mais doit rechercher pour chaque expression, un invariant en langue (sens de langue), un signifié « puissanciel », comme le dit D. Jamet (2009), qui permet tous les effets de sens trouvés en discours (sens de discours). Une telle étude pourrait avoir comme objectif de repérer des données invariantes à toutes les expressions idiomatiques, ce qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'objet de la linguistique, tel que l'avait conçu F. de Saussure, et de trouver un juste milieu entre langue et discours. Dans ce sens, il nous semble que pour l'étude des expressions idiomatiques, la part de discours est plus importante que la part de langue. Ainsi, afin de cerner ces expressions dans la langue mais surtout dans le discours, nous avons choisi de mener la réflexion autour du sujet intitulé: « Analyse énonciative et pragmatique des expressions idiomatiques dans le discours politique ». Ce travail de recherche porte sur les expressions idiomatiques dans le discours de deux grandes figures politiques du Burkina Faso, en l'occurrence M. Roch Marc Christian Kaboré et M. Zéphirin Diabré, alors respectivement ancien Président du Faso et ancien Chef de fil de l'Opposition politique burkinabè. L'étude s'inscrit dans le cadre général de la linguistique énonciative, de la linguistique phraséologique et plus spécifiquement dans la théorie des actes de langage développée et formalisée par J. L. Austin (1970). L'analyse de ce sujet soulève une interrogation cruciale : quels sont les motifs qui dictent l'utilisation des expressions idiomatiques dans le discours politique ? Trois questions clés émergent de cette réflexion : (1) Quelle importance revêtent les expressions idiomatiques dans la transmission d'un message politique ? (2) Comment ces expressions sont-elles habilement utilisées pour influencer les opinions de l'auditoire et consolider la crédibilité du discours politique ? (3) Quelles en sont les implications énonciatives et pragmatiques dans le message politique ?

Ces interrogations nous conduisent à la formulation d'une hypothèses générale qui stipule que les expressions idiomatiques sont utilisées dans le message politique comme des instruments pour

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

renforcer la crédibilité et l'autorité du locuteur, mais aussi pour influencer les perceptions et attitudes de l'audience. De cette hypothèse générale, on peut inférer trois hypothèses spécifiques: (1) Les expressions idiomatiques sont des outils rhétoriques rependus dans le discours politique permettant ainsi de renforcer la crédibilité et la légitimité du locuteur. (2) Les hommes politiques exploitent ces expressions pour influencer les perceptions émotionnelles et faciliter la mobilisation de l'électorat. (3) L'emploi des expressions idiomatiques dans le discours politique est tributaire de stratégies énonciatives particuliers qui visent le renforcement de l'emprise de l'énonciateur et à orienter les réactions du récepteur. Afin d'apporter des réponses à toutes ces interrogations et vérifier ces hypothèses, nous nous sommes fixé des objectifs de recherche. L'objectif général de cette recherche est d'analyser comment et pourquoi les expressions idiomatiques sont employées dans le discours politique à travers une étude à la fois de leur fonction énonciative et de leur fonction pragmatique. Cet objectif général se subdivise en trois objectifs spécifiques : (1) Analyser l'emploi des expressions idiomatiques dans les discours politiques, (2) explorer les stratégies énonciatives impliquées (3) étudier les fonctions pragmatiques de ces expressions dans le discours politique. Ces questions et hypothèses ont servi de boussole dans l'orientation de cette recherche dont le premier point consiste en une clarification de certains concepts et théories indispensables à l'analyse.

1. Considérations théoriques

Afin de mieux appréhender l'énonciation dans le discours à travers les expressions idiomatiques, il sied de clarifier certains concepts et théories et d'en préciser les différentes orientations dans la présente analyse. Il s'agit notamment de la notion d'expression idiomatique, de l'énonciation et la linguistique énonciative, de la pragmatique et de la théorie des actes de langage chez Austin.

1.1. La notion d'expression idiomatique

Les expressions idiomatiques occupent un espace considérable dans les structures figées. Ces dernières sont des agglomérations de mots dont le sens global ne peut être appréhendé par la combinaison du sens de chaque élément de la structure pris de manière isolée. La définition de ces constructions peut être tirée à partir de la synthèse des définitions de plusieurs linguistes. Même si l'on assiste à une multitude de définitions, on constate néanmoins une convergence, certaines similitudes et des points communs dans les définitions. Ainsi, U. Boyacioglu (2013, p.127) définit la structure idiomatique comme « un regroupement figé, esthétique, intraduisible et anonyme qui exprime une situation dont les mots ont plus ou moins perdu leur sens propre ». C'est-à-dire donc que les deux aspects spécifiques de l'expression idiomatique sont l'anonymat et sa structure métaphorique. L'anonymat implique que ces expressions sont des formules dont les auteurs sont inconnus mais qui existent inconsciemment en langue maternelle. Selon J. Dubois (1994, p.239): « On appelle idiome le parler spécifique d'une communauté donnée, étudiée dans ce qu'il a de particulier par rapport au dialecte ou à la langue auxquels il se rattache. » L'appartenance à une langue bien déterminée et le caractère métaphorique semblent être les principaux critères définitoires des expressions idiomatiques selon les analyses de plusieurs auteurs comme G. Denhiere et J.-C. Verstigel (1997) qui emploient le terme « locution » tout en insistant sur sa dichotomie avec la métaphore.

Une autre définition proposée par O. Baskan. cité par U. Boyacioglu (2013, p.126) laisse voir qu'il faut plutôt qualifier ce groupement comme un mélange de sens qu'un figement de sens. Il préfère plutôt le mot « mélange » ou « mixture » là où certains emploient le terme « figement ».

Les diverses définitions proposées mettent en évidence à la fois l'aspect imagé propre aux expressions idiomatiques et leur non-compositionnalité. On peut alors retenir qu'il s'agit de structures figées qui véhiculent le sens global d'un signe linguistique.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.135-145

1. 2. L'énonciation et la linguistique énonciative

La notion de « linguistique énonciative » renvoie à un domaine de la linguistique qui s'intéresse à l'étude du discours ainsi que des conditions de production des énoncés. Les approches énonciatives se fondent sur une remise en question de la linguistique centrée uniquement sur la langue (linguistique de la langue), en mettant l'accent sur l'analyse des faits de parole, c'est-à-dire sur la manière dont les locuteurs produisent des énoncés en contexte de communication réelle. Dans le « Cours de linguistique générale », Saussure évoque explicitement une orientation théorique centrée sur la parole, mais il l'écarte aussitôt en faveur d'une approche centrée sur la langue, reprenant ainsi cette opposition d'une linguistique de la langue versus de la parole. De là, la linguistique énonciative se distingue clairement de l'approche saussurienne (linguistique structurale) qui va s'intéresser davantage à la structure abstraite de la langue sans prendre nécessairement en compte l'acte de discours dans son contexte spécifique.

Généralement reconnu comme « père » des différentes théories énonciatives, E. Benveniste (1974) définit l'énonciation comme la mise en fonctionnement de la langue par un sujet parlant dans un contexte donné. Cet acte est réalisé par un énonciateur donné, dans un cadre spatio-temporel précis, et destiné à un co-énonciateur (énonciataire). Le résultat de l'acte d'énonciation est appelé « énoncé ». À la suite de E. Benveniste (1974), O. Ducrot (1978) voit également l'énonciation comme l'évènement correspondant à la production de l'énoncé. O. Ducrot (1978) tire cette approche de la distinction qu'il fait entre phrase et énoncé. Selon lui, la phrase correspond à une structure syntaxique potentielle, alors que l'énoncé est la réalisation effective de cette structure par le locuteur. La prise en compte de la dimension énonciative permet de dépasser la conception statique de la communication véhiculée à travers le fameux schéma de R. Jakobson (1963) en y introduisant les enjeux subjectifs et contextuels de l'énonciation. La linguistique énonciative se déploie ainsi autour de plusieurs notions fondamentales que sont principalement l'énonciateur, l'énoncé, l'énonciation ainsi que les marques énonciatives. L'énoncé est susceptible d'être influencé par la situation c'est-à-dire le lieu, le moment et les caractéristiques des interlocuteurs. L'énonciation prend en compte les choix grammaticaux, de registres, de modalités, etc. que fait l'énonciateur. Quant aux marques énonciatives, elles correspondent à des indices linguistiques à travers lesquels l'énonciateur se positionne à l'égard de son discours, de ses interlocuteurs et à la réalité qu'il évoque. Entre autres marques énonciatives, l'on peut citer les pronoms (je, tu, elle, vous), les modalisateurs (certainement, peut-être, etc.), ou les marques de subjectivité et d'objectivité. Par cette dernière, il faut entendre tout ce qui permet de préciser dans quelle mesure l'information est présentée comme personnelle et subjective ou comme neutre et objective. C'est à tout ce travail d'analyse du langage que nous nous consacrons à travers la présente étude.

1.3. La pragmatique

La pragmatique se focalise sur les signes dont l'interprétation repose sur le contexte, sur les stratégies interprétatives mobilisées par l'allocutaire, ainsi que sur la dimension actionnelle du langage. Cette analyse se construit à partir de l'étude des « actes de langage » selon la terminologie de la philosophie analytique de J. L. Austin, 1970. Contrairement à la sémantique qui étudie la signification des unités linguistiques de manière abstraite et décontextualisée, la pragmatique s'intéresse à la manière dont ces mots sont effectivement utilisés dans des situations réelles de communication. J. Derrida (1967) envisage la pragmatique selon deux points de vue complémentaires. En un premier point, la pragmatique s'intéresse à l'influence et aux conséquences du contexte, des circonstances et les situations spécifiques sur le langage, c'est-à-dire, comment la signification et l'interprétation des

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

énoncés dépendent des circonstances dans lesquelles ils sont dits. En un second point, J. Derrida (1967) explore comment le langage modifie le contexte dans lequel il est employé. Il dégage ainsi la capacité à agir sur le monde, à travers des actes de langage qui produisent des effets concrets. J. Derrida (1967) met ainsi en évidence l'approche d'Austin reflétant la complexité de l'interaction entre langage et contexte tout en expliquant comment agir sur le monde à travers la parole.

1.4. La théorie des actes de langage chez Austin

J. L. Austin (1970) est l'un des pionniers de la théorie des actes de langage, cette approche fondamentale qui a profondément marqué la pragmatique et la philosophie du langage. J. L. Austin (1970) distingue trois types d'actions que l'on accomplit à partir d'énoncés: l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire. La notion d' « acte performatif » constitue un des concepts clés dans les analyses de J. L. Austin (1970). L'acte locutoire consiste à produire un énoncé (un mot, une phrase, une proposition) selon les règles grammaticales. L'acte illocutoire concerne l'intention accompli par le fait d'articuler des mots, des phrases, c'est-à-dire ce que l'on fait ou ce que l'on cherche à accomplir par l'énoncé. L'illocutoire est ce qui fait qu'un énoncé fonctionne comme déclaration, une question, une affirmation, une promesse, etc. J. L. Austin (1970) distingue différents types d'actes illocutoires, en fonction de ce que le locuteur cherche à accomplir à travers ses paroles : les assertifs, le directifs, les promissifs,les expressifs, etc. Les assertifs (ou constatifs) sont des actes par lesquels l'énonciateur déclare quelque chose qu'il pense être vrai ou faux. Les directifs sont des actes par lesquels l'énonciateur cherche à amener l'interlocuteur à faire quelque chose. Cette catégorie d'actes illocutoires correspond à ce que R. Jokobson (1963) nomme « fonction injonctive du langage ». Les commissifs sont des actes par lesquels l'énonciateur engage son propre comportement futur. Les expressifs renvoient à des actes par lesquels l'énonciateur exprime un état émotionnel ou affectif. La notion d' « actes performatifs » désigne les énoncés qui produisent un effet concret simplement par le fait d'être prononcés. En d'autres termes, lorsqu'un locuteur fait une déclaration performative, il ne se contente pas de décrire ou de rapporter quelque chose ; il crée ou modifie un état de choses dans le monde.

Quant à l'acte perlocutoire selon les analyses de J. L. Austin (1970), elle concerne l'effet produit ou l'impact de l'énoncé sur l'interlocuteur, c'est-à-dire ce que l'on espère que l'énoncé provoque chez l'auditeur (une émotion, un changement d'opinion, une action).

Les travaux de J. L. Austin (1970) ont été développés et systématisés par son disciple J. R. Searle (1973), qui a approfondi la classification des actes illocutoires et élaboré des théories plus rigoureuses sur les conditions de leur validité. Ainsi, selon les analyses de J.R. Searle (1973), de façon pratique, ils s'appliquent dans plusieurs domaines. Au niveau de son discours par exemple, un politicien peut utiliser des actes illocutoires pour prendre des engagements, pour interroger, pour faire des déclarations d'intention, etc. C'est cette dimension pragmatique du langage que nous tentons de cerner à travers la présente recherche.

2. Analyse énonciative et pragmatique du corpus

Les notions d'acte de langage et d'expression idiomatique telles que analysées en supra sont deux concepts qui se croisent de manière intéressante dans l'analyse pragmatique et énonciative du langage. En rappel, la première renvoie à l'idée que le langage, au-delà de son rôle de description des choses, est aussi un moyen d'accomplir des actions. À ce titre, elle joue un rôle particulièrement intéressant et stratégique dans le discours politique.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.135-145

2.1. L'expression « faire corps avec »

Dans son discours de nouvel an 2017, le Président du Faso affirme que : « Aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire corps avec notre vaillante Armée nationale […] ». L'analyse de cette phrase implique de comprendre comment elle est utilisée dans un contexte particulier et quel effet elle produit sur le récepteur. Cette analyse permet d'examiner les implicites et l'impact qu'elle a sur le récepteur.

2.1.1. Signification littérale et idiomatique

L'expression « faire corps avec » suggère l'idée d'une unité totale ou d'une fusion avec quelque chose ou avec quelqu'un. Littéralement, « faire corps » veut dire s'unir physiquement ou former un tout cohérent avec un autre organisme. Dans le cas de « faire corps avec l'armée », cela signifie symboliquement être totalement uni avec l'armée.

2.1.2. Analyse énonciative

L'analyse énonciative se concentre comment l'énoncé est formulé et ce qu'il révèle sur les intentions du locuteur. Ainsi, l'énonciateur ici est R. M. C. Kaboré, alors Président du Faso, qui cherche à mobiliser les citoyens, partenaires, etc. de la nécessité d'unir leurs forces avec l'armée. Il prend la parole pour diriger l'attention du récepteur vers l'action collective à mener. Le récepteur est le public visé, incité à répondre à un appel à la solidarité et à l'action collective.

L'intention de l'énonciateur ici est bien manifeste à travers ce discours persuasif, où il cherche à convaincre ses auditeurs de l'urgence et de la nécessité de s'unir autour de l'armée. Cette formulation vise à persuader, inciter, exhorter à l'action en soulignant la nécessité d'une mobilisation totale, ce qui peut avoir également pour objectif de renforcer la légitimité du pouvoir en place, notamment l'armée, en cette période particulièrement marquée par la crise sécuritaire et humanitaire. L'énoncé traduit également une forme de responsabilité collective et partagée. En effet, le pronom « nous » inclut à la fois l'énonciateur et les récepteurs dans une même démarche, rendant la responsabilité collective et partagée, et non individuelle. En outre, le mode de formulation impératif (« devons ») évoque une obligation morale et une nécessité impérative, presque comme une injonction ou une recommandation forte. Cela crée une pression sur le récepteur pour qu'il se sente obligé de répondre positivement à cet appel. Il y a également présence d'un implicite par le fait que l'énoncé laisse sous-entendre une certaine urgence, voire une situation exceptionnelle.

2.1.3. Analyse pragmatique

Au niveau pragmatique, l'on retiendra que cette phrase est prononcée dans une période de crise. Elle peut donc être perçue comme un appel à l'unité nationale. L'énonciateur appelle la population à se solidariser et à soutenir l'armée dans un effort commun pour surmonter la crise. Il s'agit d'un acte injonctif où le locuteur demande au récepteur d'agir en cohérence et de soutenir l'armée. L'expression évoque l'idée de mettre de se départir des dissentiments pour se concentrer sur un objectif commun, ici la défense du pays. Elle est donc employée dans un contexte de mobilisation patriotique. Analysée sous un autre angle à savoir celui de la cohésion sociale, cette expression véhicule ici la notion de solidarité, suggérant que la force militaire et la population civile doivent agir ensemble comme un seul corps. Cette idée de « faire corps » symbolise aussi une fusion des forces, civiles et militaires, un soutien inconditionnel pour atteindre des objectifs communs. Cette phrase peut également être interprétée comme une tentative de légitimation de l'action de l'armée et de ses décisions, en montrant qu'il est de la responsabilité de la population de soutenir ces actions. Cela peut avoir une fonction de renforcement de l'autorité militaire ou politique, en incitant à ne pas remettre en question l'action de l'armée ou des forces en place. Elle crée en outre une pression implicite sur le

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.135-145

récepteur, qui peut se sentir moralement obligé de soutenir l'armée ou de participer activement à l'effort collectif. Enfin, notons que ce discours renforce l'adhésion à une cause nationale, car il appelle à l'identification à une entité collective forte (l'armée), suggérant que l'unité avec cette institution est non seulement nécessaire mais aussi une forme de patriotisme.

2.2. L'expression « prendre au mot »

Cette expression a été employée par M. Zéphirin Diabré dans son bilan de 2016 et vœux pour l'année 2017 où il faisait remarquer que « L'UPC prend nos dirigeants au mot » suite aux promesses électoralistes faites au peuple par ces dirigeants.

2.2.1. Analyse énonciative

Le locuteur ici est une personne qui représente l'UPC et qui agit au nom de ce parti en l'occurrence M. Zéphirin Diabré. L'énonciateur utilise cette phrase pour interroger indirectement les dirigeants politiques du pays sur leur comportement et leur responsabilité. Il cherche également à se poser comme un interlocuteur vigilant, en phase avec les préoccupations de la population. Quant au récepteur de ce discours, il s'agit d'une part des dirigeants politiques, qui sont interpellés et d'autre part, le peuple (ou les électeurs) à qui l'énonciateur veut transmettre l'idée que l'UPC est un parti attentif et prêt à confronter les dirigeants si leurs engagements ne sont pas respectés.

On peut noter également que l'énonciateur en prenant les dirigeants « au mot », impose une forme d'engagement. L'énoncé agit comme une pression sociale et politique, car il s'attend à ce que les dirigeants ne se contentent pas de paroles et qu'ils montrent des actes concrets. Le locuteur, en sa qualité de prte-parole de l'UPC, essaie d'instaurer un rapport de force en demandant de rendre des comptes.

Il y a en outre une affirmation de la position de l'UPC. En disant « L'UPC prend nos dirigeants au mot », l'énonciateur met également en avant que l'UPC se distingue par sa volonté de tenir les autres acteurs politiques responsables. Cela renforce sa légitimité dans l'arène politique, car l'énonciateur suggère que l'UPC agit avec rigueur et sérieux.

2.2.2. Analyse pragmatique

Cette phrase a été prononcée dans un contexte où l'UPC réagit à des déclarations et promesses faites par les dirigeants d'alors. Le locuteur souligne ici que son parti prend au sérieux les engagements et déclarations de ces dirigeants et leur demande même de les honorer.

Il se dégage en outre de cette phrase une mise en accusation implicite. En effet, par cette phrase, l'UPC accuse une forme de manque de suivi des promesses faites par les dirigeants. L'expression « prendre au mot » peut sous-entendre que les dirigeants ont été inconstants ou ont fait des promesses sans les réaliser. Cela parait donc comme un appel à la transparence et à la responsabilité. Cette déclaration laisse également entrevoir une interpellation indirecte des dirigeants. L'énonciateur s'adresse ainsi aux dirigeants de manière indirecte, en leur rappelant qu'ils doivent être tenus responsables de leurs déclarations. L'énoncé se présente alors chalenge et un acte de mise en attente car l'UPC attend des actions précises qui suivent les paroles.

Cette déclaration contribue enfin au renforcement de la légitimité de l'UPC. Elle est en effet un moyen pour ce parti politique de se positionner comme une force politique sérieuse, vigilante, qui ne se contente pas de paroles mais qui demande des résultats concrets. Cela renforce sa crédibilité auprès de ses partisans et, plus largement, auprès de la population.

2.3. L'expression « courber l'échine »

L'expression « courber l'échine » est employée dans la phrase « Jamais, le vaillant peuple du Burkina Faso n'a courbé l'échine devant ses ennemis » par Roch Marc Christian Kaboré dans son

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

adresse au Peuple lors de l'attaque terroriste de Nassoumbou. Elle porte une forte charge symbolique et émotionnelle. Pour analyser cette expression à la fois d'un point de vue pragmatique et énonciatif, il est nécessaire de comprendre les nuances sous-jacentes de la phrase, son contexte, ainsi que les intentions du locuteur.

2.3.1. Analyse énonciative

Le locuteur s'adresse au peuple (récepteur) pour affirmer son intégrité et pour l'encourager à rester ferme dans la défense de sa souveraineté. Cette phrase cherche à mobiliser le peuple et à renforcer son unicité en faisant appel à un sentiment d'héroïsme et de résistance partagée. Le récepteur est également invité à réfléchir à sa propre histoire et à se sentir partie intégrante de ce long processus de résistance. Cette expression vise également à affirmer la souveraineté et la dignité nationale. À travers cette affirmation selon laquelle le peuple n'a jamais cédé, le locuteur cherche à souligner l'indépendance et la force morale de la nation burkinabè. En faisant référence à un passé de résistance, il crée une pression morale sur les récepteurs, les incitant à maintenir une position de dignité et de fermeté. Cela provoque un sentiment de fierté et de responsabilité chez les récepteurs, tout en les incitant à préserver l'héritage de cette résistance historique.

2.3.2. Analyse pragmatique

Cette phrase tirée du discours du Président du Faso d'alors fait référence à la situation de crise sécuritaire que vit le Burkina Faso et évoque la fierté nationale, en soulignant la résistance historique du peuple burkinabè face à toutes les forces extérieures, quelque soient leur nature ou leur motivation. Elle est prononcée dans un discours valorisant, où l'objectif est de rendre hommage à la résistance nationale. Ce discours fait la part belle à la valorisation de l'héroïsme et de la dignité nationale. On peut également entrevoir que le locuteur cherche à renforcer son autorité morale en s'appuyant sur un passé glorieux et sur l'idée de la continuité d'une lutte juste et digne. Il veut rallier la population à une cause et à une position politique en faisant appel à un sentiment collectif de fierté. À travers cette phrase, on peut entrevoir en outre une injonction implicite car la phrase sert à affirmer une vérité historique, pour d'une part renforcer l'image du peuple burkinabè et d'autre part inspirer fierté et continuité dans la résistance. La phrase a un impact émotionnel en évoquant des images de dignités bafouée. En disant qu'ils n'ont jamais courbé l'échine, l'énonciateur incite les récepteurs à s'unir pour maintenir cette même posture de résistance et de non-soumission. Cela peut aussi servir à renforcer la légitimité du pouvoir en place en appelant à une mobilisation pour défendre cette continuité.

2.4. L'expression « repasser les plats »

L'expression « repasser les plats » dans la phrase « L'histoire repasse parfois les plats, mais le contenu et le timing ne sont pas connus à l'avance », employée par Zéphirin DIABRÉ, porte une dimension métaphorique forte. Elle est utilisée ici pour faire référence à la répétition de certains évènements historiques et politiques. L'analyse énonciative et pragmatique de cette phrase permet de comprendre les effets attendus sur son auditoire.

2.4.1. Analyse énonciative

Le locuteur ici est M. Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition burkinabè répondant à la question « Pensez-vous qu'une nouvelle insurrection est possible au Burkina ? » lors d'une interview. Il se positionne à travers cette phrase comme un observateur averti et un critique de la situation politique du pays. En utilisant cette expression, il adopte une posture de réflexion historique, cherchant à éclairer le récepteur sur les dangers potentiels de la répétition de l'histoire sans action préventive. Son discours met en avant le fait que les dirigeants n'ont pas appris des erreurs du passé.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, **EISSN :** 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 4, N°2-2025, pp.135-145

M. Zéphirin Diabré se place également en intermédiaire entre le passé et le présent, en soulignant que même si l'on ne peut prédire exactement quand et comment une nouvelle insurrection pourrait se produire, les conditions propices à de tels évènements existent toujours, si toutefois des changements significatifs ne sont pas apportés.

Le récepteur direct de cette phrase est sans doute les dirigeants d'alors, qui sont appelés à prendre conscience de la situation et à réfléchir à l'issue possible des évènements. Le locuteur s'adresse aussi à l'opinion publique burkinabè, incitant à une prise de conscience sur les causes profondes des troubles et sur la manière de prévenir une nouvelle crise.

On peut également entrevoir à travers une analyse de la phrase une sorte d'avertissement subtil et une invitation à la prévention. En disant que l'histoire peut repasser les plats, M. Zéphirin Diabré veut sans doute mettre en garde le gouvernement par rapport à sa passivité, sa négligence face aux tensions sociales. Il propose ainsi implicitement que des mesures soient prises pour éviter la répétition de tels événements. Cette phrase sonne chez les récepteurs comme un appel à la vigilance collective. L'énonciateur appelle les citoyens à être vigilants et conscients du risque de tensions croissantes dans le pays. Cela peut les pousser à réfléchir à comment prévenir la crise avant qu'elle ne devienne inévitable.

2.4.2. Analyse pragmatique

Il faut noter que cette phrase de M. Zéphirin Diabré est prononcée à un moment où le Burkina Faso traverse des crises socio-politiques majeures. Le pays traversait plusieurs épisodes de troubles politiques et de soulèvements populaires. M. Zéphirin Diabré utilise cette expression pour souligner le caractère récurrent de certains événements historiques, notamment en lien avec les soulèvements populaires, les insurrections, et la situation politique volatile.

Le discours est prononcé également dans un contexte d'incertitude et de répétition historique. L'énonciateur parle alors de la possibilité d'une nouvelle insurrection, en mettant en avant l'idée que bien que les évènements puissent sembler similaires à ceux du passé, leur évolution reste incertaine. Le « plat » ici symbolise l'insurrection, mais les détails de ce qui se passera précisément ne sont pas encore clairs.

Cette déclaration a enfin pour effet de renforcer la position de l'opposition, en faisant comprendre que, si une nouvelle insurrection se produisait, ce ne serait pas nécessairement le fruit de l'inaction de l'opposition, mais plutôt le reflet d'une frustration populaire qui proviendrait des erreurs passées.

2.5. L'expression « Faire amende honorable »

L'expression « faire amende honorable » a été employée par M. Zéphirin Diabré lors d'une interview accordée à la presse nationale. Cette expression a été employée dans la phrase « Le pardon est une vertu que nous cultivons à l'UPC, lorsque les gens font amende honorable » dans le contexte des députés frondeurs de l'UPC.

2.5.1. Analyse énonciative

Le locuteur ici est M. Zéphirin Diabré, président du principal parti de l'opposition, en l'occurrence l'UPC. Il cherche à clarifier la ligne politique adoptée par son parti concernant ses députés frondeurs et à encadrer la dynamique interne autour de la réconciliation. Par l'utilisation de cette expression, le locuteur incite les membres à adopter un comportement de réconciliation, tout en soulignant la vertu morale qui consiste à reconnaitre ses erreurs et à chercher à réparer les torts. Les principaux récepteurs de cet énoncé sont les députés frondeurs du parti, qui ont pris des positions

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

divergentes de celle de la direction du parti. Ils sont invités à accepter l'idée que s'ils reconnaissent leur erreur et s'engagent dans un processus de réconciliation, le pardon leur sera accordé. Indirectement, l'énonciateur s'adresse aussi aux membres du parti, afin de diffuser un message de cohésion et d'unité, tout en soulignant les principes de justice et d'humilité.

En outre, en affirmant que « le pardon est une vertu que nous cultivons à l'UPC », le président Zéphirin Diabré établit une ligne politique claire concernant le processus par lequel le parti gère ses conflits internes. Cela sert à renforcer l'identité du parti comme un espace où la réconciliation est possible et des valeurs telles que l'humilité, la responsabilité promues.

En outre, la légitimation de l'autorité de l'énonciateur est un autre enjeu lié à cette énonciation. En présentant le pardon comme une vertu « cultivée » par l'UPC, l'énonciateur se positionne en défenseur de cette vertu, établissant ainsi son autorité morale au niveau de ce parti politique. Il incite indirectement à la discipline tout en présentant l'option du pardon comme une récompense pour ceux qui sont prêts à s'amender. La phrase incite les députés frondeurs à revenir sur leurs actions et à se soumettre à un processus de réconciliation avec la direction du parti. Elle les pousse à admettre leurs erreurs de manière publique ou symbolique, afin de réparer leurs relations avec le parti et de recouvrer leur place dans cette structure.

2.5.2. Analyse pragmatique

De cette phrase, l'on peut entrevoir un acte d'assertion et de clarification. En effet, l'énonciateur fait une assertion sur la nature du pardon au sein de l'UPC. Il s'agit de clarifier que le pardon est accoré lorsque ceux qui ont pris des positions ou des actions de manière contradictoire acceptent de reconnaitre leur tort et de revenir sur leurs décisions. Cela signifie qu'il existe une forme de justice interne, fondée sur la repentance et la réparation.

Ensuite, à travers cette expression, on constate une sorte d'injonction implicite à la réconciliation. En effet, l'énonciateur incite indirectement les députés frondeurs à reconnaitre leurs erreurs et à s'engager dans un processus de réconciliation. L'expression renforce également l'autorité de l'UPC au niveau du récepteur. L'énonciateur cherche à renforcer l'autorité du parti en montrant qu'il existe un mécanisme de réparation et de réintégration pour ceux qui s'égarent mais qui acceptent de se soumettre aux règles du parti. Cela renforce l'image d'un parti ouvert à la réconciliation tout en insistant sur l'importance de la discipline interne.

Conclusion

Cette analyse met en lumière le rôle essentiel des tournures idiomatiques au niveau du discours politique. Bien loin d'être de simples phrases figées, elles se révèlent être des outils stratégiques incontournables. En effet, ces expressions idiomatiques permettent aux politiciens de manier habilement la signification des mots, de jouer avec les émotions de leur public et d'affirmer leur autorité. Elles jouent ainsi un rôle clé sur le plan énonciatif et pragmatique, offrant aux discours politiques une dimension persuasive et manipulatrice indéniable. Ainsi, sur le plan énonciatif, ces expressions aident à établir des relations de pouvoir et à marquer un positionnement clair face à l'opinion publique. Sur le plan pragmatique, elles sont utilisées pour créer de l'adhésion, renforcer l'identité collective et mobiliser les électeurs autour de valeurs communes ou d'une cause partagée. Ainsi, l'utilisation de ces tournures au niveau du discours ne relève pas simplement d'une question linguistique, mais aussi d'une stratégie de communication complexe, où la forme et le fond se conjuguent pour atteindre des objectifs précis, allant de la manipulation de l'opinion publique à la consolidation du pouvoir politique. L'analyse énonciative et pragmatique permet donc de mieux comprendre les mécanismes de persuasion en jeu dans les énoncés et de mettre en lumière les enjeux sociaux et idéologiques qui sous-tendent l'utilisation des idiomes dans des contextes spécifiques. Loin

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

de clore le débat sur la force et les fonctions du langage humain, ce travail ouvre ainsi la voie à une réflexion plus large sur son rôle dans les pratiques politiques et sur le processus par lequel il façonne les relations sociales et les rapports de pouvoir.

Références bibliographiques

Austin J. L., 1970, *Quand dire, c'est faire*, traduction de Julles Lane, Paris, Éditions du Seuil.

Benveniste E., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

Boyacioglu U., 2013, « Analyse de la fréquence des expressions idiomatiques utilisées dans les articles de journaux », Synergies Turquie n°6 -2013 p.123-134.

Denhiere G. et Verstigel, J.-C., 1997, « Le traitement cognitif des expressions idiomatiques – activités automatiques et délibérées », in : La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique. Paris, Klincksieck, 19-148. En ligne http://sites.univ-provence.fr/lpc/pagesperso/denhiere/articles/Pub%20Idiomes%2097%20DG%20JCV.pdf, consulté le 05 février 2025.

Derrida J., 1967, *De la grammatologie*, Paris, Éditions de Minuit.

Dubois J., (1994), *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

Ducrot O.,1978, « Structuralisme, énonciation et sémantique », in Poétique, p.107-128, Paris-MESNIL

Jakobson R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit.

Jamet D., 2009, *L'énonciation métaphorique en anglais et en français*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.

Searle J. R., 1973, « Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique », In : Revue Philosophique de Louvain. Quatrième série, tome 71, n°12, pp.807-811.

Notes biographiques

Yassia Mandé est Maitre-assistant en Linguistique énonciative au département de Lettres modernes/Centre Universitaire de Banfora (rattaché à l'université Nazi Boni - Burkina Faso). Ses recherches publiées dans une quinzaine d'articles portent principalement sur la phraséologie, l'analyse des erreurs, l'analyse du discours, le bilinguisme et le plurilinguisme en lien avec l'éducation.

Abdoulatif Sawadogo est Docteur en Sciences du langage, spécialité Analyse du discours, à l'Université Joseph Ki-Zerbo. Sa thèse est intitulée : Style et argumentation dans le discours politique dans un contexte insécurité : cas du Burkina Faso. Il s'intéresse à l'Analyse du discours, à la Stylistique et la Grammaire françaises, à la Rhétorique.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , **Vol 4, n°2, Année 2025**

Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.

Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*